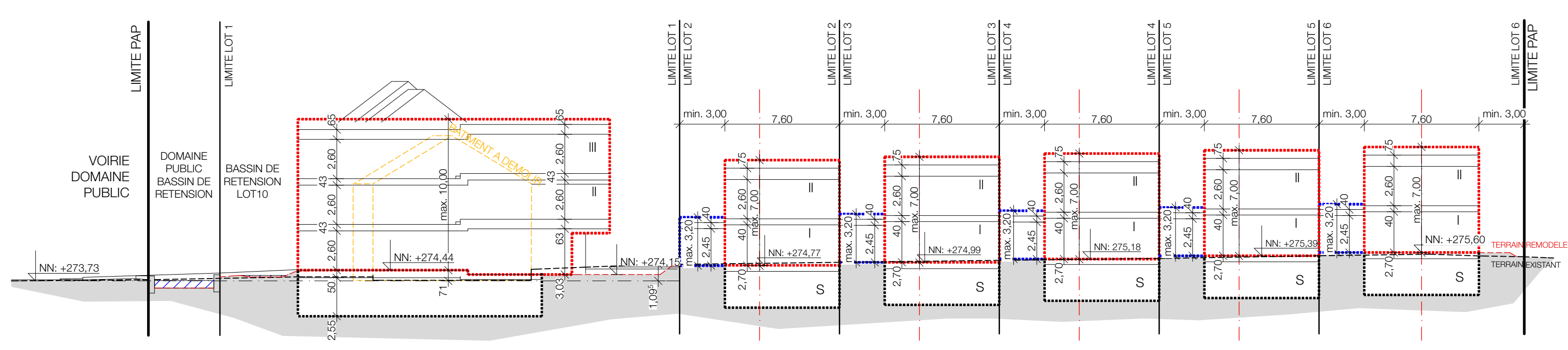
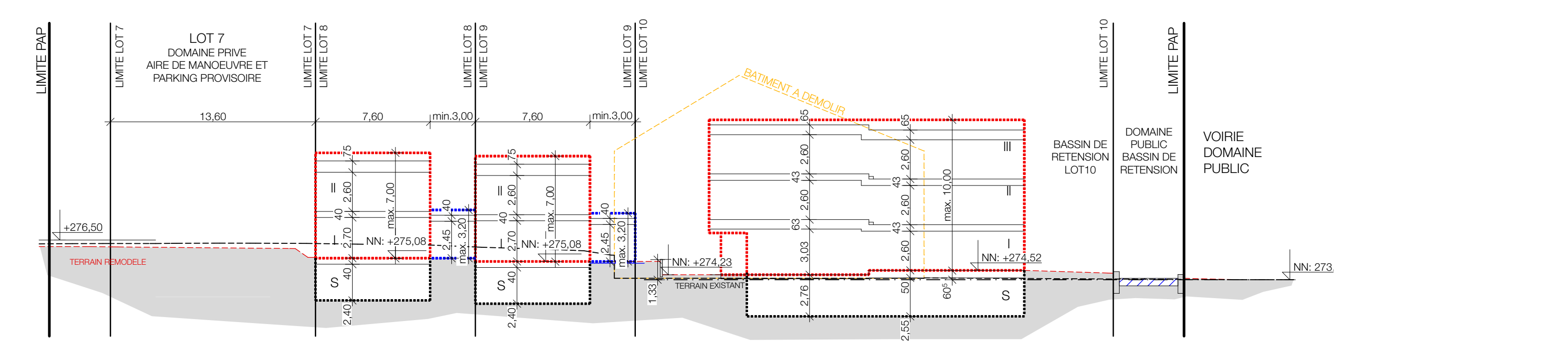


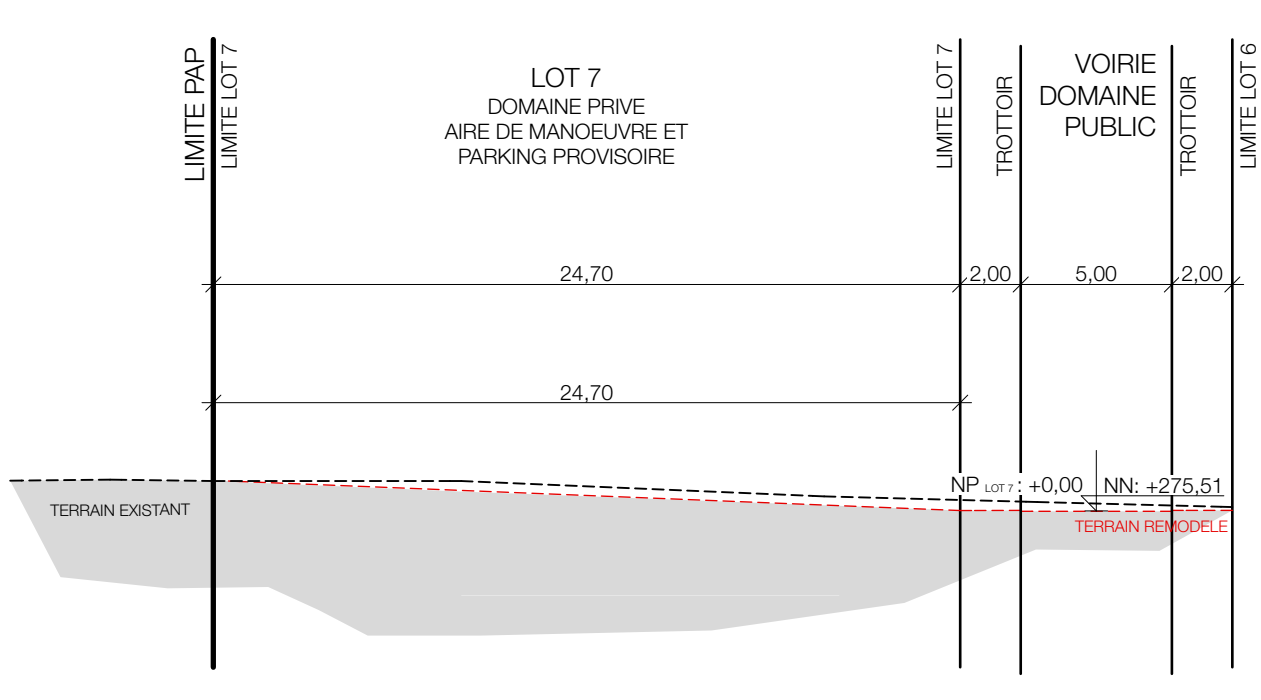
AXONOMETRIE



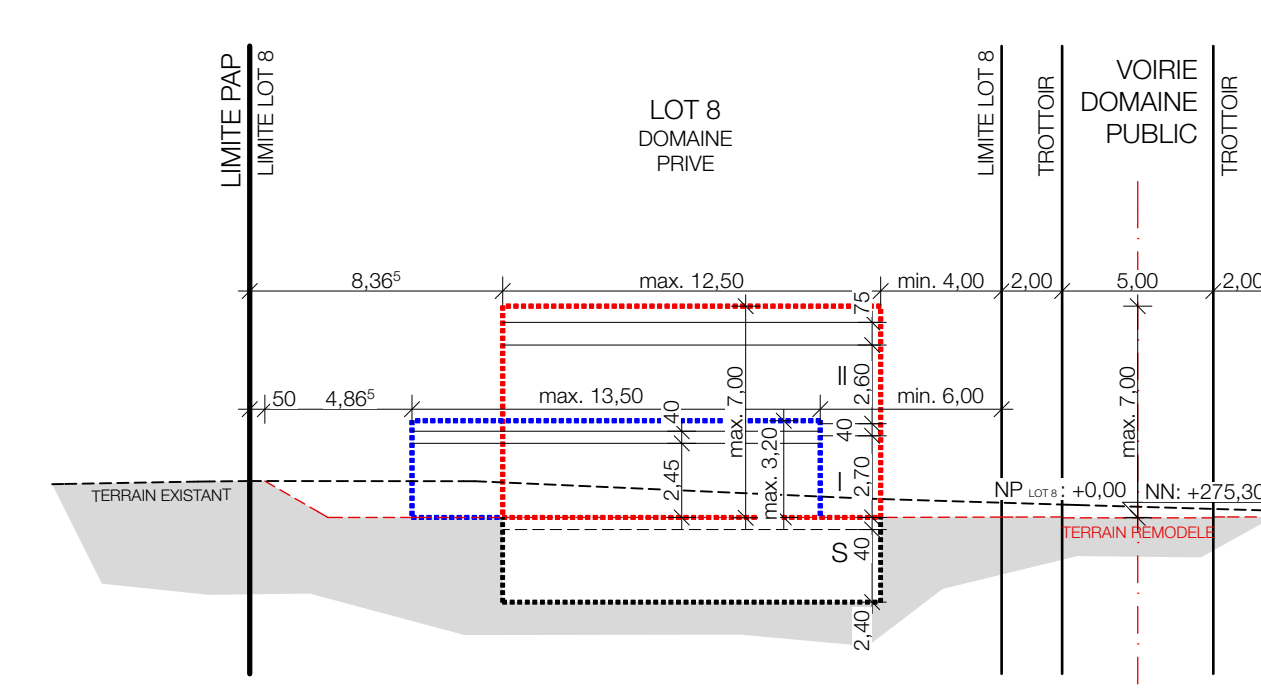
COUPE A 1/250



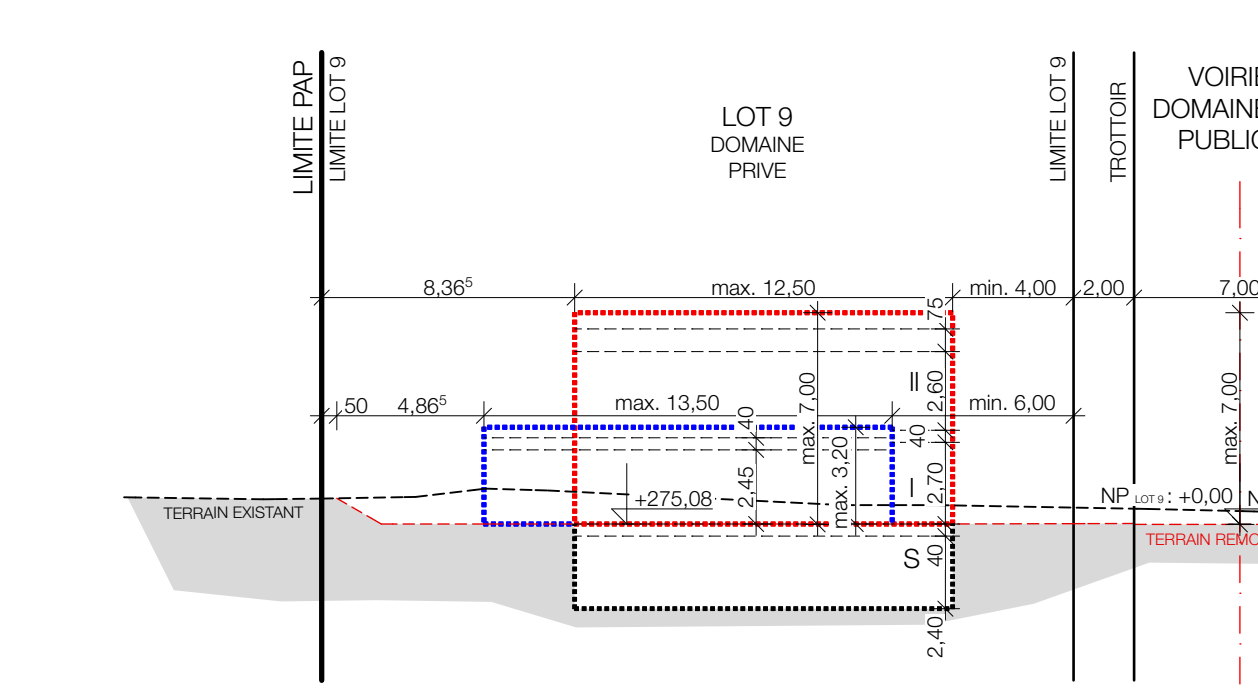
COUPE B 1/250



COUPE C7 1/250

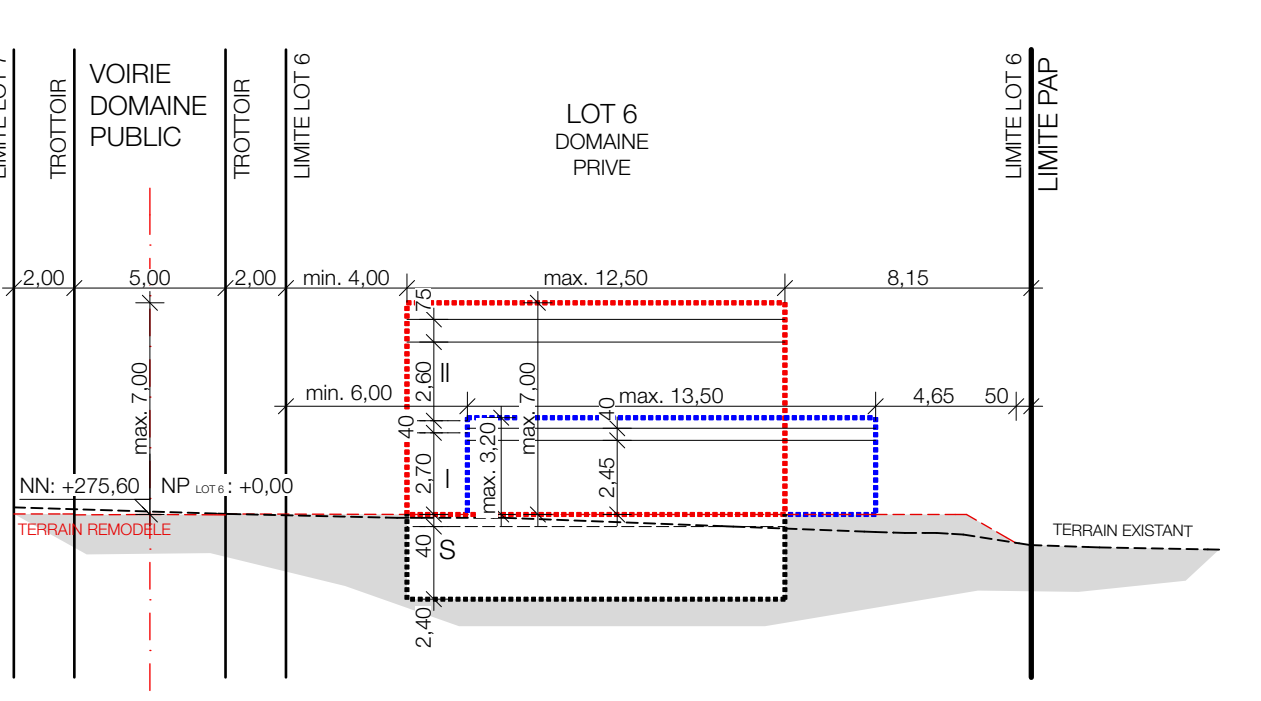


COUPE C8 1/250

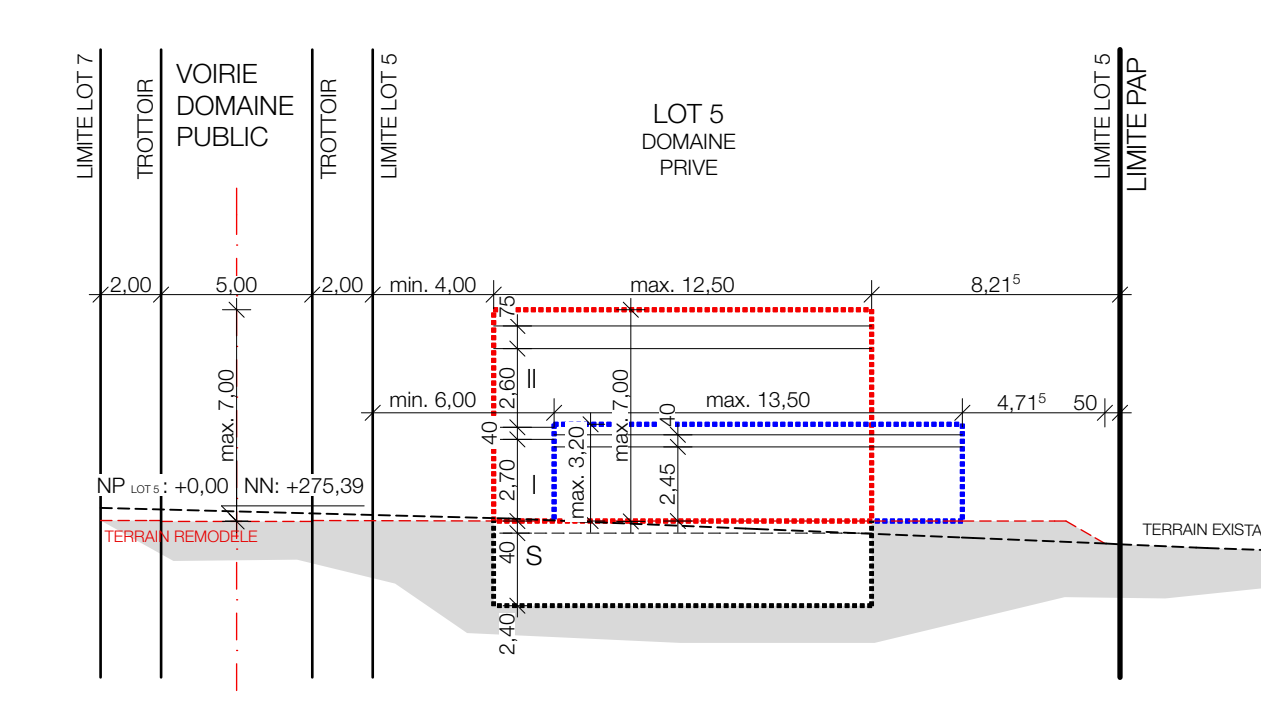


COUPE C9 1/250

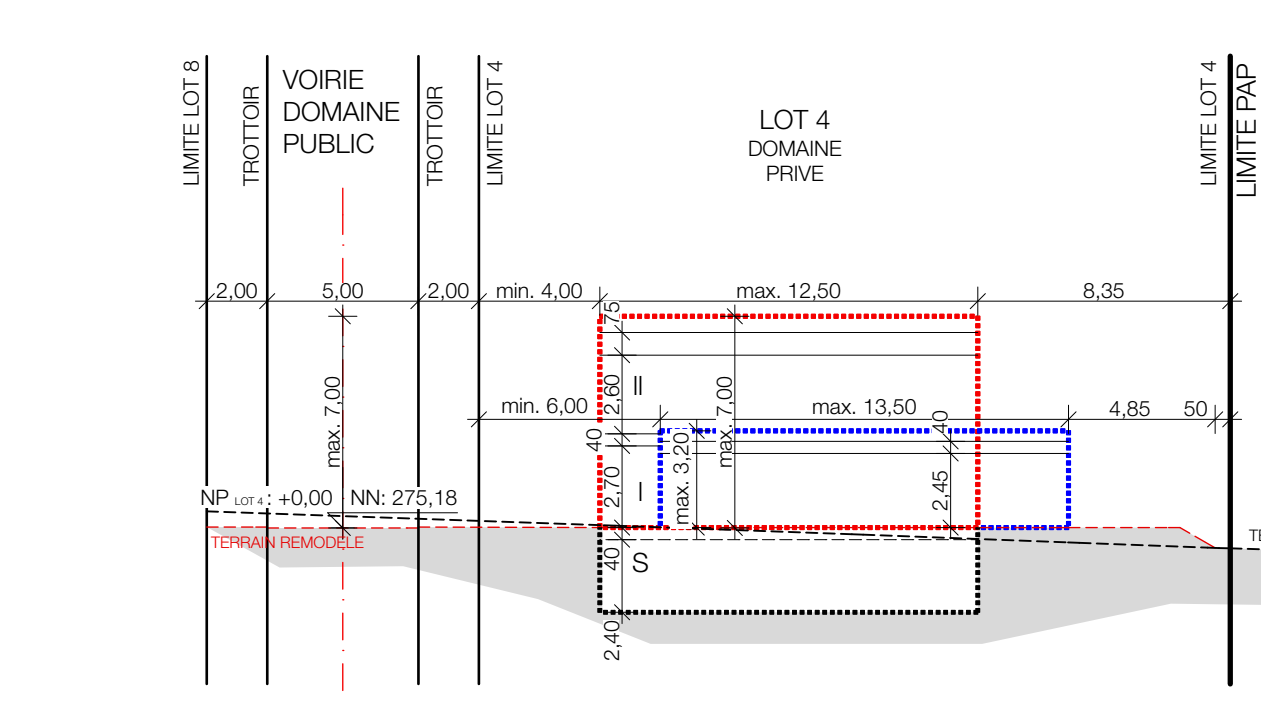
LOT 1	6,88 a	250m ²	300m ²	750m ²	850m ²	450m ²	mi	5-c	5-c	tp	ha-10,00m	II+R1	S+II
LOT 2	2,49 a	120m ²	140m ²	200m ²	240m ²	200m ²	mb	1-u	1-u	tp	ha-7,00m	II	S+II
LOT 3	2,64 a	120m ²	140m ²	200m ²	240m ²	200m ²	mb	1-u	1-u	tp	ha-7,00m	II	S+II
LOT 4	2,64 a	120m ²	140m ²	200m ²	240m ²	200m ²	mb	1-u	1-u	tp	ha-7,00m	II	S+II
LOT 5	2,62 a	120m ²	140m ²	200m ²	240m ²	200m ²	mb	1-u	1-u	tp	ha-7,00m	II	S+II
LOT 6	3,37 a	120m ²	140m ²	200m ²	240m ²	200m ²	mb	1-u	1-u	tp	ha-7,00m	II	S+II
LOT 7	3,36 a	200m ²											
LOT 8	2,64 a	120m ²	140m ²	200m ²	240m ²	200m ²	mb	1-u	1-u	tp	ha-7,00m	II	S+II
LOT 9	2,65 a	120m ²	140m ²	200m ²	240m ²	200m ²	mb	1-u	1-u	tp	ha-7,00m	II	S+II
LOT 10	7,67 a	250m ²	300m ²	750m ²	850m ²	450m ²	mi	5-c	5-c	tp	ha-10,00m	II+R1	S+II



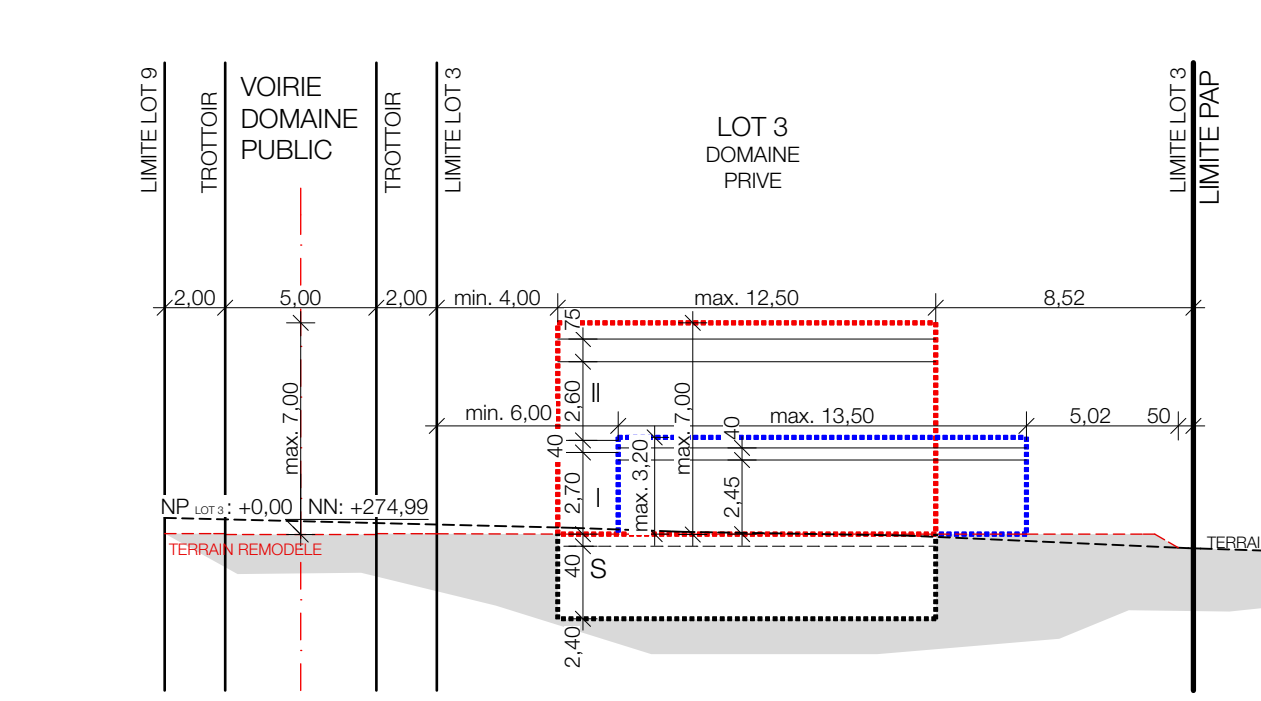
COUPE C6 1/250



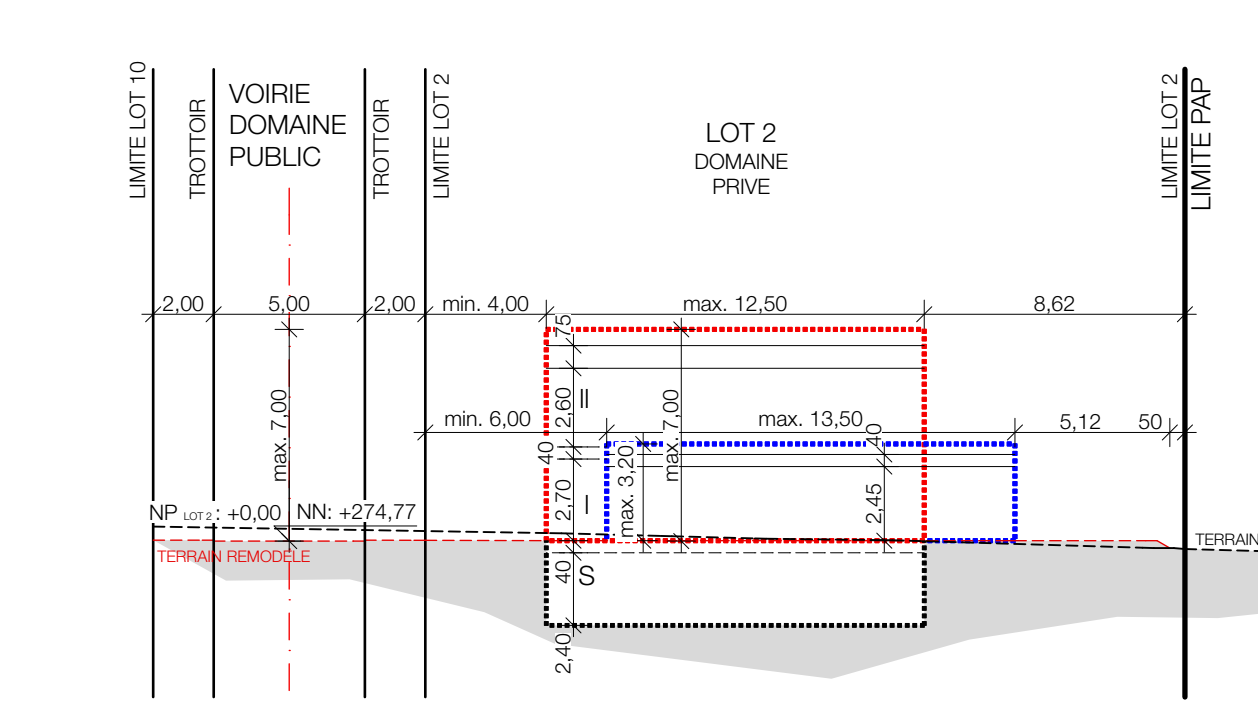
COUPE C5 1/250



COUPE C4 1/250



COUPE C3 1/250



COUPE C2 1/250

LEGENDE:

LOT / ILOT		surface du lot (de fil (ars))	
surface d'emprise au sol (m ²)	min. max.	min. max.	min. max.
surface du sol (m ²)	min. max.	min. max.	min. max.
type de toiture	min. max.	min. max.	min. max.
type, disposition et nombre de constructions	min. max.	min. max.	min. max.
hauteur des constructions (m)	min. max.	min. max.	min. max.

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- - - délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- - - terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux

- I, II, III nombre de niveaux planés
- +1,2, R nombre d'étages en rez-de-chaussée
- +1,2, C nombre de niveaux sous combles
- +1,2, S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- h-x hauteur à la corniche de x mètres
- h-x hauteur à l'acrotère de x mètres
- h-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre de constructions

- oc constructions en ordre continu
- onc constructions en ordre non continu
- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements

- xu x logements de type unifamilial
- xb x logements de type bifamilial
- xc x logements de type collectif

Formes de toiture

- tp toiture plate
- lx (x°-x°) toiture à x versants, degré d'inclinaison
- orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions isolées
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / ilots

- lot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- pourcentage minimal en surface construite brute à déduire au logement par construction
- pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- espace vert privé
- espace vert public
- aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur couvert à ciel ouvert
- voie de circulation motorisée
- espace couvert dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murs

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- mur projeté / mur à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder
- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux usées

E		
D		
C	08/05/2017	Modification selon avis de la cellule d'évaluation du 09.03.2017
B	18/01/2017	Modification selon remarques de la commune de Kälsberg du 06.01.2017
A	09/12/2016	Modification selon avis technique de la commune de Kälsberg du 26.10.2016
INDICE	DATE	DESCRIPTION DES MODIFICATIONS

Maitre d'ouvrage: **LE FONDS DU LOGEMENT**
 RESP: Madame VIT Audrey
 74, Mültenweg
 L-2155 Luxembourg

Projet: **CONSTRUCTION D'IMMEUBLES DE COIN RESIDENTIELS ET DE MAISONS INDIVIDUELLES 26, RUE DE LA LIBERATION A LINGER**

Phase: **PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER**

Contenu: **VUE EN PLAN; COUPES; AXONOMETRIE**

Personne de contact: **Welcher Alex**
 Tel: +352 2692151 22
 GSM: +352 621 189 590
 WELCHER@ALLEVA-ARCHITECTES.LU

Les plans et visualisations sont soumis aux droits d'auteur appartenant à ALLEVA ENDO ARCHITECTES & ASSOCIES S.A.R.L. Membre de l'Ordre des Architectes. Chaque nouvelle révision annule tous les plans précédents. Ce plan ne peut être transmis à un tiers sans l'autorisation de l'Architecte. Les plans d'urbanisme ne peuvent en aucun cas être utilisés comme plans de construction ou d'exécution. La non-respect de ce note engage la seule et entière responsabilité de l'exécutant.

Signature maître d'ouvrage: _____
 Date: _____

Signature architecte: _____
 Date: _____

Plan en miniature

Dressé: WA
 Vérifié: AE
 Date: 08.05.17
 Echelles: 1/250
 Plan N° P238-PAP-010 C